

la construction méthodique. Cette science doit sa perfection séculaire à la combinaison régulière de l'analyse et de la synthèse. Les vérités générales sont déduites, puis comparées aux intuitions sensibles que donnent les figures, et de cette comparaison naît la définition exacte de chaque élément géométrique. L'espace infini a trois dimensions et contient toutes les combinaisons possibles entre ces dimensions. De là des espaces limités dans l'espace infini. De là aussi des limites qui n'ont qu'une seule dimension. Arrêtons-nous à cette dernière déduction. Je prends un papier et je tire une ligne. J'observe attentivement cet objet, je reconnais qu'il est limité et, faisant abstraction de son épaisseur, je n'y vois qu'une seule dimension. Je compare maintenant l'image à l'objet déduit et je trouve qu'ils sont identiques. J'obtiens alors par construction une définition de la ligne : c'est cette limite intérieure de l'espace qui n'a qu'une dimension. Je détermine de nouveau la ligne par déduction et intuition. Je sais que tout ce qui existe a une essence et une forme, d'où je conclus que la ligne aussi doit avoir une forme et un fond. Je reviens à la ligne que j'ai tirée et je découvre qu'elle a une longueur et une certaine direction. Comparant les deux points de vue, j'affirme qu'ils coïncident, que la longueur de la ligne est son essence et que sa direction est la forme de cette essence. De là une nouvelle définition plus complète de la ligne : c'est une simple dimension, c'est à dire une longueur avec une direction déterminée. Je poursuis encore pour arriver à une division de cet objet. J'applique à la longueur l'idée de quantité et à la direction l'idée de qualité, sous la forme de l'identité et de la différence. Tout ce qui est limité est susceptible d'augmentation et de diminution, donc aussi la ligne : la longueur peut donc croître ou décroître, la ligne peut se diviser en parties, et comme chaque partie est encore une ligne, elle est à son tour divisible, la ligne est donc divisible sans fin en parties similaires. Je retourne maintenant à la ligne qui est sur le papier, je vois qu'en effet je puis la diviser en un certain nombre de parties, mais je reconnais en même temps que l'observation a des limites et que je ne puis pas opérer

une division à l'infini. Je reprends la forme ou la direction de la ligne. La direction sera ou toujours la même ou toujours autre, variable, changeante. Je fais une ligne droite et une ligne courbe, j'observe leurs propriétés et, appliquant la proposition déduite au résultat de l'intuition, je constate encore que la concordance est parfaite. Qu'est-ce donc qu'une ligne droite? C'est celle dont la forme est homogène, dont la direction est identique, celle qui va à son but sans jamais dévier ni à droite ni à gauche. Et qu'est-ce qu'une ligne courbe? Celle dont la direction est toujours différente ou dont la forme varie sans cesse. Voilà les deux espèces de lignes données par la construction (1).

La géométrie n'est donc pas une science expérimentale, comme l'assurent quelques positivistes. L'expérience dans le sens vulgaire du mot, en tant qu'elle a pour objet des choses réelles soumises aux sens, n'y joue aucun rôle. Mais l'analyse s'y montre dans une de ses applications, dans ses rapports avec les schèmes de l'imagination qui n'ont qu'une existence abstraite comme les nombres. C'est cette application que l'on confond avec l'expérience, dans le but de confondre ensuite l'expérience avec toute la méthode. Pure ignorance des lois de la pensée, La géométrie est essentiellement déductive, à priori, comme la métaphysique, et les intuitions sensibles ne s'y manifestent que comme signes ou symboles de vérités générales. Le même système de construction s'applique à toutes les sciences philosophiques.

CHAPITRE III

LOIS DE LA CONNAISSANCE

L'analyse, la synthèse et la construction sont les divers procédés de l'esprit, comme sujet de la connaissance, pour la détermination des choses. Mais si du sujet nous passons à l'objet, que trouverons-nous dans les choses par l'emploi de

(1) Krause, *Encyclopædie der philosophischen Wissenschaften*.

ces méthodes? Nous devons y trouver ce qui y est, ni plus ni moins, car le but de la pensée est de connaître tout ce qui est, tel qu'il est. Or ce que les choses sont, nous l'appelons leur essence ou leur nature. La détermination a donc pour objet l'essence ou la nature des êtres. Mais les êtres ne se font connaître que par leurs propriétés; si les essences diffèrent, les propriétés diffèrent; si les propriétés sont les mêmes, les essences sont les mêmes. Déterminer l'essence des choses c'est donc déterminer l'ensemble de leurs propriétés. Mais les êtres ont une foule de propriétés, soit qu'on les considère en eux-mêmes ou dans leurs relations. Quel ordre faut-il suivre dans la détermination des choses, dans l'analyse ou dans la déduction de leurs propriétés? C'est la question des *catégories*.

Les catégories sont un instrument de détermination méthodique et universelle. Quelle que soit leur valeur objective, il est certain que nous ne connaissons rien que par l'emploi des catégories. Que dirons-nous de Dieu? Qu'il est l'Être, l'essence, l'un, qu'il est lui-même l'essence et qu'il est l'essence entière, qu'il est posé, qu'il existe, qu'il est la substance. Que dirons-nous de l'esprit et du corps de l'homme? Qu'ils sont des êtres qui ont une essence, que chacun a son essence propre et son essence entière, que tous deux sont posés et existent en eux-mêmes comme substances. Que dirons-nous d'un grain de sable? qu'il est un être, qu'il a une essence, que cette essence est une, qu'elle est sa propre essence et toute son essence, qu'elle est posée, qu'elle a comme tout corps une existence substantielle. A quelque objet que la pensée s'applique, ce sont toujours les mêmes éléments qu'elle affirme. Kant faisait des catégories les formes de l'entendement. A ce titre elles seraient déjà le nerf de nos jugements et de nos raisonnements. Mais ce point de vue n'est-il pas trop étroit? Les catégories ne se trouvent-elles pas aussi dans les notions, par conséquent dans toutes les opérations de la pensée? Sans aucun doute, car nous ne voyons jamais que des êtres ou des propriétés, c'est à dire des manifestations de l'essence. Mais les catégories ne sont-elles que des formes subjectives qui existent en nous sans exister

au dehors? C'est là le fond du subjectivisme, qui pose une barrière entre la pensée et la réalité. Il était bon de soulever l'hypothèse pour arrêter des affirmations téméraires, mais la difficulté ne pourra se résoudre que dans la suite. Tout ce que nous soutenons en ce moment, c'est que l'être, l'essence, l'unité, le propre, semblent appartenir aux choses aussi bien qu'à l'esprit, et que s'ils ne sont pas des principes constitutifs des choses, en harmonie avec les principes régulateurs de la pensée, ils sont du moins des lois de la connaissance en général, selon la distinction qu'il faut faire entre la connaissance et la vérité. Les formes de la pensée sont à coup sûr des éléments communs et nécessaires de toutes nos connaissances, puisque nous n'avons que la pensée pour connaître.

De là l'utilité d'une table de catégories, comme organisme des lois de la connaissance ou comme *topique* logique. S'il existe un tableau exact des attributs les plus simples et les plus fondamentaux que l'esprit puisse découvrir dans les choses, on déterminera les objets de la pensée de la manière la plus profonde et la plus complète, en les envisageant tour à tour du point de vue de chaque catégorie. Et comme la méthode est la marche de la pensée d'après des lois déterminées, procéder avec méthode à la détermination scientifique des choses, ce sera suivre l'ordre des catégories. La rigueur qu'on admire dans les travaux de Kant provient de l'emploi des catégories, quelque imparfaites qu'elles fussent, comme règles de méthode. Il n'est pas à craindre du reste que l'uniformité du plan dans la détermination des objets les plus différents de la pensée entraîne la confusion dans l'esprit; car l'essence propre, le principe d'originalité, est aussi une catégorie qui s'unit à toutes les autres et les diversifie dans chacune de leurs applications. Kant n'a point confondu les sciences morales avec les sciences naturelles en analysant le droit et la matière d'après les formules constantes de la quantité, de la qualité, de la relation et de la modalité. Son point de vue seulement n'était ni assez étendu, ni assez élevé.

La première ou plutôt l'unique loi de la connaissance est

la catégorie de l'être. Impossible de penser sans penser à quelque chose, soit substance, soit propriété, c'est à dire sans concevoir l'être en lui-même ou dans une de ses déterminations. L'être est donc d'une manière permanente au fond de toute pensée humaine, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, et s'il n'était pas aussi dans les objets de la pensée, rien ne serait, excepté le moi : conséquence du subjectivisme acceptée par Fichte. Le moi même serait et ne serait pas tout ensemble : il serait à titre de sujet, il ne serait pas à titre d'objet pour la pensée d'autrui. Ne nous arrêtons pas à ces puérités de l'idéalisme, et disons simplement que l'être est, puisqu'il est nécessairement, sous une forme ou sous une autre, l'objet de la pensée, chaque fois que nous pensons à quelque chose, chaque fois que nous pensons. Être et chose sont identiques. « Toute idée, quelle qu'elle soit, renfermant celle de l'être, ou plutôt n'en étant qu'une modification, il s'ensuit que l'idée de l'être, antérieure à toutes les autres, est aussi la plus générale à laquelle il soit possible à l'esprit de s'élever (1). » Rosmini a fait de cette catégorie la base de son traité sur l'origine des idées. Il affirme tour à tour qu'elle est universelle, qu'elle est indispensable à la pensée, qu'elle est l'élément primitif de toute connaissance. Un auteur a contesté ces assertions, mais il prend l'idée de l'être pour une notion abstraite de rapports ou de qualités, tandis que l'être exprime tout ce qui est, la possibilité comme la réalité, la substance et tout ce qu'on en détache par abstraction (2). M. Renouvier, qui réduit tout aux phénomènes, commence, lui aussi, par l'affirmation de l'être, c'est à dire par une notion bien plus haute que celle qui peut seule, selon lui, occuper la pensée. « Quels sont les objets de l'analyse et de la synthèse? Que considérons-nous, soit à part, soit ensemble? Des sensations, des notions, des volitions, des affections; ou encore des corps, des minéraux, des végétaux, des animaux, des hommes, des peuples, des astres, des mondes. Je veux dire que nous

(1) Lamennais, *Esquisse d'une philos.*, 1^{re} part., liv. 1, ch. v. Paris, 1840.

(2) Buchez, *Traité complet de philos.*, t. II, Appendice. Paris, 1839.

considérons des choses. Des choses! Voilà un mot d'une souveraine utilité en philosophie. Les novices le dédaignent, et pourtant il est inévitable. Il est la première des synthèses, la plus complète et la plus claire en même temps que la plus vague, et tandis qu'il dit tout, il n'embarrasse l'esprit d'aucun système (1). »

L'idée de l'être est la loi fondamentale de la connaissance. Si donc la métaphysique nous apprend dans la suite que Dieu lui-même est l'être, l'être pur et simple, l'être un et entier, nous pourrions en conclure en toute certitude que c'est Dieu qui est la loi ou le principe de la pensée, que c'est Dieu que nous affirmons, avec ou sans conscience, dans toutes nos affirmations, même lorsque nous nions Dieu, et que la science est d'accord sur ce point avec le sentiment religieux. Si Dieu n'était point, rien ne serait, pas même la pensée. Certes, il y a quelque difficulté à passer de l'être aux êtres, mais ces difficultés, alors même qu'elles seraient inextricables, ne doivent pas nous faire renoncer à l'évidence. Or il est évident que la catégorie de l'être est la première loi de la connaissance, et qu'en vertu de cette loi, Dieu ne peut se concevoir que comme l'être sans restriction, par conséquent comme la loi même et toute la loi de l'intelligence. Nous comprenons maintenant Spinoza, disant que la méthode parfaite est celle qui dirige l'esprit sous la loi de l'être parfait (2).

Les autres lois de la connaissance doivent se déduire de la catégorie de l'être et n'en peuvent être que des déterminations partielles, applicables aux formes particulières de la pensée. Pour découvrir l'ensemble des lois spéciales de la connaissance, matière encore inexplorée dans la logique, il faut considérer successivement l'être en lui-même, dans l'unité de son essence, ensuite dans son intérieur ou dans son contenu, enfin dans ses rapports avec ce qu'il contient. Au premier point de vue, l'être est seul et unique, il est en unité tout ce qu'il est et rien d'autre; au second, il se mani-

(1) Renouvier, *Essais de critique générale*, I, § II.

(2) Spinoza, *de la Réforme de l'entendement*.

festé intérieurement sous le caractère de la pluralité et de l'opposition des parties ou des espèces; au troisième, il se présente en union ou en harmonie avec tout ce qui est contenu dans son essence. Ces trois aspects de l'être se désignent sous les noms de *thèse*, d'*antithèse* et de *synthèse* et expriment toute l'essence des choses. Il n'existe pas de quatrième terme dans cet ordre de considérations. Lorsqu'on a étudié un objet comme tout, comme ensemble de parties et comme rapport du tout avec les parties et des parties entre elles, on a épuisé l'essence de l'objet. De là cette nouvelle formule de la loi de l'être, développée dans ses éléments généraux : Il faut penser et reconnaître toutes choses selon la thèse, l'antithèse et la synthèse. Quand cette loi est fidèlement observée dans toutes ses prescriptions, la connaissance est organique ou complète, car l'organisation n'a pas d'autres conditions; quand au contraire la loi n'est suivie qu'en partie, la connaissance est incomplète ou défectueuse. Si la thèse manque, on ne connaît pas l'objet en lui-même, on ne peut le définir; si l'antithèse fait défaut, on ne connaît pas ses parties ou ses manifestations, on ne peut le diviser; si enfin la synthèse laisse à désirer, on ne comprend pas les rapports des parties au tout, on ne peut les rattacher à l'essence de l'objet, ni par conséquent les démontrer. Procéder avec méthode, c'est de nouveau accomplir la loi de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse, c'est en d'autres termes déterminer les choses telles qu'elles sont, en tant qu'êtres, telles qu'elles sont réellement.

L'anthropologie se développe régulièrement d'après cette loi : la thèse, c'est l'homme; l'antithèse c'est l'esprit et le corps, comme objets opposés de la psychologie et de la somatologie; la synthèse, c'est l'union de l'esprit et du corps entre eux et avec l'homme. La métaphysique, doit exposer la notion de Dieu d'après le même plan : la thèse c'est Dieu; l'antithèse qui est contenue en Dieu est celle du monde physique et du monde spirituel; la synthèse, c'est l'union des deux faces du monde entre elles et avec Dieu. Chaque science peut déterminer son objet de la même manière en le faisant connaître d'abord en général, dans son ensemble

ou dans son unité indivise; en le décomposant ensuite dans ses parties ou en l'examinant à tous les points de vue; en combinant enfin ces manifestations multiples entre elles et avec l'ensemble. Seulement dans l'état actuel des sciences il y a souvent des lacunes à signaler, soit qu'on oublie la partie générale et qu'on l'abandonne à la philosophie, soit que les combinaisons ne se fassent qu'au hasard et sans ordre. Enfin, chaque objet de la pensée se prête à l'application de la même loi. Veut-on étudier la lumière, par exemple, on se demandera ce qu'elle est en elle-même, si elle est substance ou propriété et quelle sorte de propriété; on recherchera quel est son contenu ou quelles sont les couleurs fondamentales; on analysera enfin les couleurs dans leurs rapports entre elles et avec la lumière. Veut-on faire la théorie de la ligne, on donnera sa compréhension, comme longueur et comme direction, on passera à son extension, comme droite et comme courbe, on verra enfin si ces deux espèces, quelque opposées qu'elles soient, ne peuvent pas aussi s'unir comme dans les sections du cercle. L'idée de rapport ou de relation, que M. Renouvier érige en loi suprême de la pensée, ne se présente et ne peut jamais se présenter qu'en troisième ordre dans la connaissance méthodique des choses.

Aux principes de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse, encore si mal compris par les auteurs et par Hegel lui-même, se rattachent maintenant les lois spéciales de la connaissance, notamment les principes de l'identité, de la contradiction et de la raison suffisante, les seuls qui aient été soumis à un examen sérieux et qui soient admis presque sans contestation dans la logique. Le premier est un cas particulier de la loi de la thèse; le second, de l'antithèse; le troisième, de la synthèse. Nous allons reconnaître leur valeur et leur place dans l'ensemble des lois de la pensée.

La loi de la thèse comprend toutes les catégories qui se rapportent à l'être considéré en lui-même, entre autres les idées générales de l'essence, de la forme et de l'existence, de l'unité, de l'identité et de la totalité. Elle peut s'exprimer ainsi : Il faut penser et déterminer chaque chose selon son

essence et sa forme, dans l'unité de tout ce qui lui appartient en propre. C'est la loi de l'unité que nous appliquons lorsque nous rapportons à un seul et même objet les diverses impressions que nous en recevons par nos cinq sens, ou que nous réduisons en système la série de nos connaissances. L'identité est un autre moment de la thèse; mais elle n'est ni le premier ni le seul. L'idée de l'identité est celle du propre ou du même, abstraction faite de toute considération de temps. Elle ne signifie pas, comme principe de connaissance, *principium identitatis*, que les choses restent les mêmes, sans changement ni altération, mais simplement qu'elles sont ce qu'elles sont, ni plus ni moins, qu'elles sont égales à elles-mêmes, qu'elles ont une essence propre et qu'elles sont cette essence-là, non une autre. Chaque chose est ce qu'elle est et doit être connue comme telle : *idem est sibimetipsi idem, a = a*, voilà la formule générale. Cette loi s'applique à tous les objets de la pensée et peut revêtir autant de formes qu'il y a d'objets : Dieu est Dieu, je suis moi, le vrai est vrai. De là les jugements d'identité, que l'on a tort de dédaigner. Ils sont absolument incontestables et disent en un seul mot à peu près tout ce qu'on peut dire d'un objet. Le jugement « l'homme est homme » vaut parfois un long discours. Toute recherche scientifique serait illusoire, si l'on ne commençait pas par admettre la légitimité du principe d'identité. A quoi bon démontrer la vérité d'une proposition, si l'on doute que le vrai soit plutôt vrai que faux. Les sceptiques ne pensent pas autrement à cet égard que les dogmatiques. En contestant la possibilité de la science, c'est la certitude qu'ils contestent, ce n'est pas l'hypothèse. Mais si la loi de l'identité est inattaquable, il ne faut pas en faire, comme Fichte et Schelling, le principe absolu et complet de la science. L'identité est une propriété essentielle, mais n'est pas l'essence entière. C'est donc une grave erreur de renfermer toute la psychologie dans l'axiome « le moi est le moi, » ou toute la métaphysique dans la proposition « Dieu est l'identité absolue. »

La loi de l'identité est souvent confondue avec d'autres principes. Il est presque de mode en logique de la considérer comme la base de la théorie des syllogismes. Il y a cepen-

dant une distinction à faire. Les syllogismes par équivalence, où les termes ont la même extension et peuvent se substituer les uns aux autres, reposent en effet sur le principe d'identité : deux notions égales à une même troisième sont égales entre elles. Mais les syllogismes par subordination, où les termes sont entre eux comme espèce et comme genre, sont fondés sur un autre principe, sur la loi de la contenance : tout ce qui est dans le contenu est aussi dans le contenant. L'erreur que commettent la plupart des auteurs à ce sujet ne s'explique que par l'ignorance des lois les plus élémentaires de la connaissance. Le principe d'identité domine surtout dans les mathématiques, comme égalité de quantités ou de rapports, comme équation ou proportion. Appliqué à des choses distinctes qui sont comparées entre elles, il ne supprime pas la distinction, mais affirme que l'unité de l'essence subsiste dans la différence. Deux séries de nombres peuvent être les mêmes, au point de vue de la quantité, sans être les mêmes à tous égards, sans perdre leurs propriétés caractéristiques. Il en est de même dans les applications philosophiques du principe d'identité. Deux hommes sont égaux comme êtres raisonnables et inégaux comme individus. Deux espèces d'un même genre, comme l'animal et la plante, quelque opposées qu'elles soient, sont identiques dans leur genre, en tant qu'elles possèdent l'une et l'autre les propriétés communes des êtres organisés. Tous les êtres sont identiques comme êtres, si l'on fait abstraction des qualités qui les différencient dans leurs espèces.

La loi de l'antithèse comprend toutes les catégories des *contraires*, la détermination et l'exclusion, l'affirmation et la négation, l'être et le non-être. On peut l'exprimer en général sous cette forme : Il faut penser et connaître chaque chose dans la multiplicité des éléments qu'elle contient et dans l'opposition réciproque de toutes ses parties. A cette loi se rapportent entre autres les principes de la détermination, de la contradiction, de l'originalité, de l'analogie et du parallélisme.

Le principe de la détermination, *principium determinationis per omnia prædicata*, veut que l'objet de la pensée soit

examiné sous toutes ses faces et dans tout son contenu, afin qu'il n'y reste rien d'obscur et que tout vague disparaisse de l'intelligence. Chaque être est ce qu'il est et n'est que cela, mais dans ce qu'il est il peut être déterminé à l'infini, d'une manière positive ou négative, par l'application de toutes les propriétés ou la combinaison de toutes les catégories. Le *Grand Art* de Raymond Lulle n'avait d'autre but que de faciliter cette détermination, au moyen de tableaux, à un certain nombre de points de vue. L'idée était juste, mais mal exécutée et arbitrairement restreinte. La pensée obéit instinctivement à cette loi en approfondissant les objets de la science, mais doit l'accomplir en connaissance de cause d'après l'ordre des catégories. Tout ce qui est fini est déterminé sous tous les rapports, dans toutes ses propriétés, aussi loin que porte l'observation; l'infini même est encore déterminé en ce sens qu'il exclut toute limite et toute négation. La science de Dieu n'est possible qu'à cette condition que la pensée puisse tout déterminer, même l'indéterminé.

La loi de la contradiction, *principium contradictionis*, se rapporte aux éléments contraires contenus dans un tout, c'est à dire aux membres déterminés d'une opposition, en tant que ces membres sont limités ou affectés de négation. Les termes d'une antithèse sont, par exemple, la ligne droite et la ligne courbe, et non la ligne et la ligne courbe ou la ligne et la ligne droite; l'esprit et le corps, et non l'homme et le corps; le mâle et la femelle, « vir et mulier » et non « homo et mulier; » la pensée et le sentiment, la connaissance et l'émotion, la science et la félicité, et non l'esprit et la pensée; le monde physique et le monde spirituel, et non Dieu et la nature; tous ces termes sont posés en face de leurs contraires et par là opposés entre eux sous la forme de l'affirmation et de la négation; mais aucun d'eux n'est opposé au tout supérieur qui contient à la fois les deux membres de l'antithèse. C'est aux contraires comme tels et seulement aux contraires que s'applique le principe de contradiction, comme loi de l'antithèse. De deux termes opposés ou coordonnés, chacun est ce qu'il est, mais aucun n'est son contraire; chacun est identique à lui-même, mais il est le contraire de l'autre; le premier, loin

d'être le second, n'est pas ce qu'est le second et il est ce que le second n'est pas; ce qui n'empêche pas que tous deux aient encore des propriétés communes et se réunissent dans le même genre; ce n'est pas dans leurs qualités communes qu'ils sont contraires, mais dans les caractères opposés qui affectent ces qualités. La ligne droite et la ligne courbe ont l'une et l'autre une direction, mais cette direction est déterminée de deux façons qui s'excluent. Le principe de contradiction, fondé sur cette opposition intérieure dans l'essence d'un être, s'exprime ainsi : aucune chose n'est son contraire; un être n'est pas ce qu'il n'est pas; un même objet ne peut avoir deux attributs contradictoires dont l'un serait la négation de l'autre; il faut qu'il soit ou ne soit pas, l'un des deux; oui ou non, point de milieu; *to be or not to be*; *a* n'est pas *non a*, *a* n'est pas *b*; *principium exclusi tertii*. Dans ces limites, appliqué aux contraires considérés comme tels, le principe de contradiction est aussi certain et aussi indispensable que le principe d'identité, dont il est le complément. Le vrai et le faux sont les éléments contradictoires de la connaissance; il serait parfaitement inutile de se livrer à la recherche de la vérité, si l'on pouvait supposer que le vrai est le faux ou qu'une même proposition est à la fois vraie et fausse sous le même rapport. L'enfant rejette instinctivement cette confusion et ne peut cultiver son intelligence qu'à ce prix; la logique démontre que la loi à laquelle il obéit sans en avoir conscience est conforme à la raison.

Les espèces d'un même genre s'excluent, les parties d'un même tout se repoussent. Il y aurait contradiction à concevoir un animal qui serait à la fois vertébré et invertébré, un angle qui serait en même temps aigu et obtus, une volonté qui serait tout ensemble libre et déterminée par des causes extérieures. Mais il faut bien se garder d'appliquer dans le même sens le principe de contradiction au tout considéré dans ses rapports avec ses parties, au genre envisagé dans ses rapports avec ses espèces; car ici il n'y a plus antithèse et coordination, mais subordination et synthèse. Le principe de contradiction ne régit pas ce cas ou, si l'on veut, il le gouverne d'une manière positive, en laissant subsister la